



N° 46 – FÉVRIER 2013 – COMMUNICATIONS STATISTIQUES

LA CONSTRUCTION DANS LE CANTON DE GENÈVE

50 ANS D'OBSERVATION STATISTIQUE

IMPRESSUM

ÉDITION

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) Genève

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

Roland Rietschin, directeur

RÉDACTION

Sébastien Blanc

COMPOSITION ET MISE EN PAGE

Dominique Felsenheimer

IMPRESSION

Atar Roto Presse SA, Genève

TIRAGE

400 exemplaires

PRIX

30 F

© OCSTAT, Genève 2013. Reproduction autorisée avec mention de la source

ISSN

1422 - 4585

RENSEIGNEMENTS

Centre de documentation :

De 9h à 12h et de 14h à 17h (vendredi : 16h) ou sur rendez-vous

Tél. +41 22 388 75 00

statistique@etat.ge.ch • www.ge.ch/statistique

CHARTRE DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE DE LA SUISSE

L'OCSTAT s'est engagé à respecter la chartre dans la conduite de ses activités statistiques

LÉGENDE DES SIGNES

- valeur nulle
- 0 valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
- . . . donnée inconnue
- /// aucune donnée ne peut correspondre à la définition
- () l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
- [] valeur peu significative
- e valeur estimée
- p donnée provisoire
- r donnée révisée

LA CONSTRUCTION DANS LE CANTON DE GENÈVE

50 ANS D'OBSERVATION STATISTIQUE

SOMMAIRE

1. Données de cadrage	2
1.1 Valeur ajoutée	2
1.2 Emploi	3
1.3 Dépenses	4
2. Bâtiments	6
3. Locaux non résidentiels	7
3.1 Typologie des locaux	7
3.2 Locaux administratifs	8
3.3 Locaux de stockage et d'entreposage	8
3.4 Locaux industriels ou artisanaux	9
3.5 Locaux commerciaux	9
4. Bâtiments résidentiels	10
4.1 Maisons individuelles	10
4.2 Habitat collectif	11
4.3 Parc des bâtiments	11
5. Logements	12
5.1 Taille des logements	12
5.2 Prix du logement	13
5.3 Catégorie de logement	14
5.4 Type de construction	15
6. Localisation des logements	18
6.1 Localisation des logements nouvellement construits	18
6.2 Localisation du parc de logements	19
7. Génie civil	20
8. Définitions	21

1. DONNÉES DE CADRAGE

La construction est l'un des domaines pour lesquels des statistiques existent depuis le plus longtemps. Dès les premiers recensements effectués, en Suisse, au milieu du 19^e siècle, des informations sur le « nombre de maisons habitées » étaient récoltées. Par la suite, ces statistiques se sont étoffées jusqu'à ce que la construction devienne l'un des domaines les plus riches en indicateurs statistiques.

Au fil du temps, les définitions utilisées et les données récoltées ont évolué. Les statistiques de la construction, telles qu'on les connaît aujourd'hui, existent, pour la plupart, depuis 1960. C'est pourquoi cette étude porte sur la période allant de 1960 à 2011.

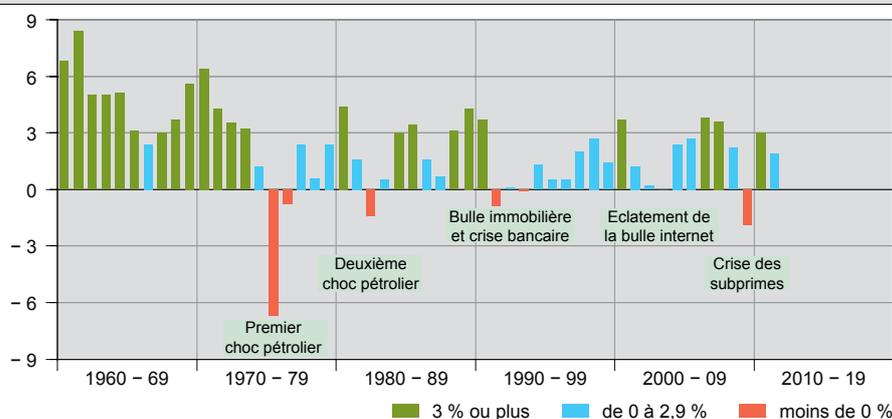
1.1 Valeur ajoutée

La construction est l'une des principales branches d'activité dans le canton de Genève. Cependant, au cours des vingt dernières années, son importance s'est réduite. Elle représentait 4,8 % de la valeur ajoutée du canton en 1993 (chiffre disponible le plus ancien; sans doute que le pourcentage était plus important durant les années quatre-vingts), avant que cette part ne se réduise jusqu'à la fin des années nonante et demeure relativement stable ensuite. En 2011, elle atteint 3,8 %. A titre de comparaison, sur cette période, le poids de l'horlogerie passe de 2,5 % à 4,5 %, supplantant ainsi la construction.

Variation annuelle du produit intérieur brut (PIB), en termes réels, depuis 1960

G - 01

En % Suisse



Source : OFS

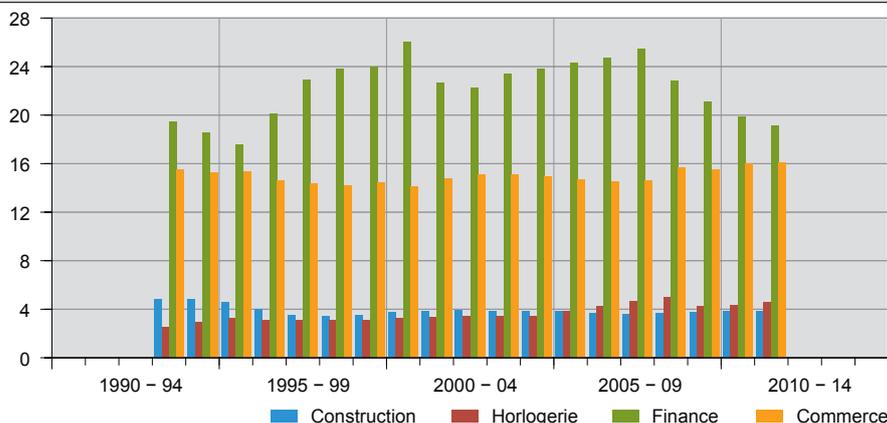
Ces cinquante ans ont été marqués, sur le plan économique, par une succession de périodes de croissance et de ralentissement. Dans ce contexte, la construction genevoise a connu des hauts et des bas, pas toujours directement liés à l'évolution de la conjoncture générale.

La contribution de la branche de la construction au produit intérieur brut (PIB) du canton de Genève reste assez éloignée de celle des deux poids lourds de l'économie genevoise que sont le secteur financier et le commerce (commerce de gros et commerce de détail), qui représentent, respectivement, environ 20 % et 15 % du PIB du canton.

Part de la valeur ajoutée de certaines branches d'activité, depuis 1993 (1)

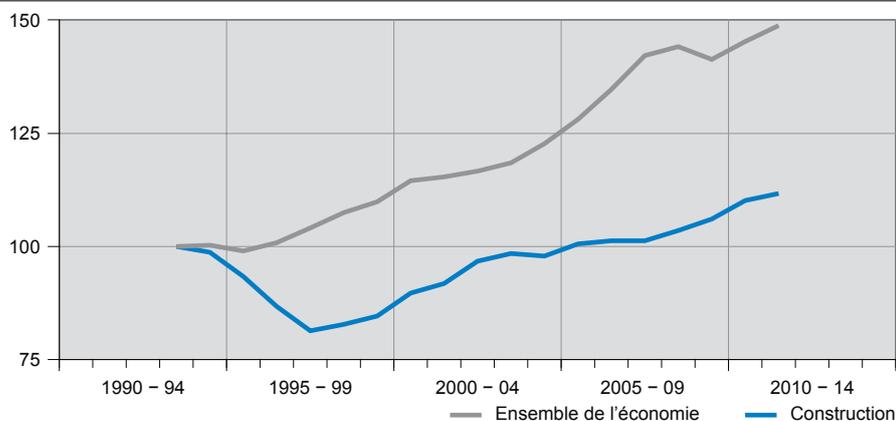
G - 02

En % Canton de Genève



(1) Valeur ajoutée aux coûts des facteurs. Chiffres provisoires en 2009, 2010 et 2011.

Source : Institut Créa de macroéconomie appliquée / OCSTAT / BCGE



(1) Valeur ajoutée aux coûts des facteurs. Chiffres provisoires en 2009, 2010 et 2011.

Source : Institut Créa de macroéconomie appliquée / OCSTAT / BCGE

La valeur ajoutée réelle de la branche décroche au milieu des années nonante, puis évolue parallèlement à celle de l'ensemble du canton. Elle recouvre, en 2005, son niveau du début des années nonante.

1.2 Emploi

En termes d'emploi, l'évolution est similaire à celle décrite ci-dessus. A son apogée, à la fin des années quatre-vingts, la branche de la construction employait plus de 19 000 personnes¹. Dix ans plus tard, près de la moitié des emplois ont disparu! Durant les années 2000, le nombre d'emplois recensés dans la branche progresse légèrement. En 2011, il se monte à plus de 15 000. Cet écart s'explique par le fait que l'activité

dans la branche n'est plus aussi dynamique qu'à la fin des années quatre-vingts, mais aussi par les changements dans les modes et les techniques de construction survenus durant cette période. En effet, l'utilisation plus intensive d'éléments préfabriqués ou encore l'amélioration des techniques de construction nécessitent une main-d'œuvre moins importante pour la réalisation des travaux.

La part de la branche de la construction dans l'ensemble des emplois du canton est en repli quasi continu depuis 1975. A cette époque, 9 % des emplois relevait du domaine de la construction. La proportion est de l'ordre de 6 % depuis la fin des années nonante.

Emploi dans la construction, depuis 1975

Situation en septembre

Canton de Genève

	Ensemble de l'économie (1)		Construction	
	Effectif		Effectif	En % de l'ensemble de l'économie
1975	183 685		16 682	9,1
1982	202 757		16 476	8,1
1985	220 813		19 488	8,8
1991	236 271		18 113	7,7
1995	222 513		14 544	6,5
1998	218 191		12 473	5,7
2001	236 021		14 440	6,1
2005	245 934		14 562	5,9
2008	274 237		15 320	5,6

(1) Sans le secteur primaire, ni le secteur public international (organisations internationales et missions permanentes).

Source : OFS / OCSTAT - Recensements des entreprises et enquête cantonale sur l'emploi (1982)

¹ Selon la statistique trimestrielle des effectifs occupés dans les professions du bâtiment et du génie civil de l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail.

1.3 Dépenses

Cette évolution est également visible dans les dépenses affectées à la construction², même si elles sont relativement volatiles selon les années. Ces dépenses atteignent presque trois milliards de francs en 2010, soit un montant équivalent à 40 % du budget de fonctionnement de l'Etat ou à 7 % du PIB du canton. En 1989, année record, près de quatre milliards de francs (en francs de 2010) ont été investis dans la construction, soit un montant équivalent à 70 % du budget de fonctionnement de l'Etat de l'époque.

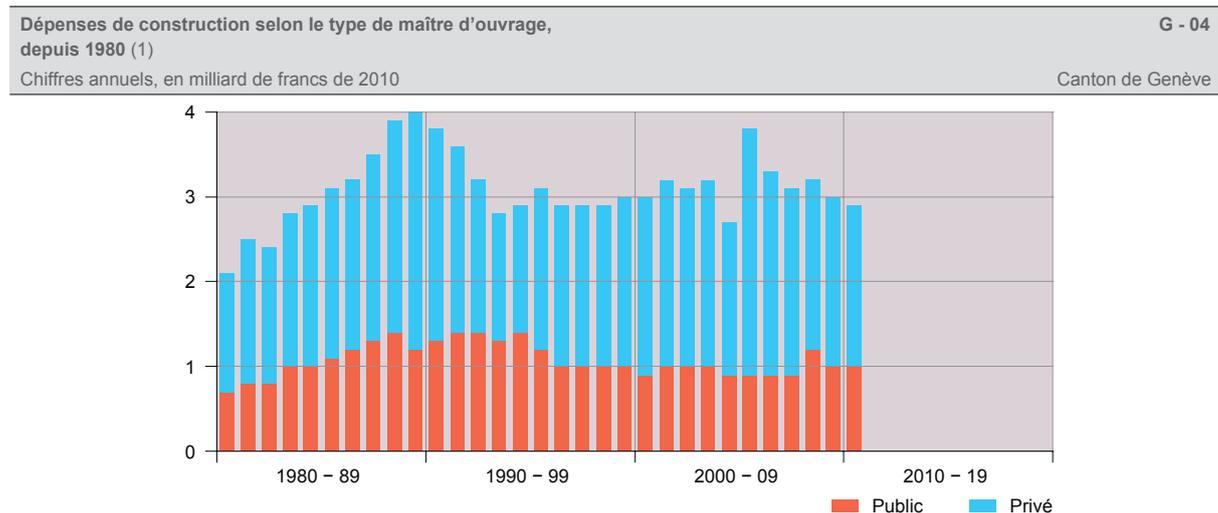
Les dépenses engagées par des maîtres d'ouvrage privés, dont le montant est chaque année plus élevé que les dépenses publiques, suivent l'évolution conjoncturelle. En progression durant les années quatre-vingts, elles chutent parallèlement à l'éclatement de la bulle immobilière au début des années nonante pour atteindre en 1993 et 1994 des niveaux à peine supérieurs à ceux enregistrés au début des années quatre-vingts. Dans les années 2000, malgré les périodes de ralentissement économique traversées, les montants resteront relativement stables, oscillant autour des deux milliards de francs.

A contrario, les dépenses publiques se renforcent, ou du moins ne faiblissent pas, en période de ralentissement économique. Ce mécanisme anticyclique est visible durant la crise immobilière des années nonante, mais surtout durant la crise de 2008.

Depuis 1980, plus de 8 francs sur 10 sont dépensés pour des bâtiments, le solde revenant pour l'essentiel au génie civil. Jusqu'à l'aube des années 2000, les investissements destinés aux bâtiments d'habitation (y compris les bâtiments mixtes³) et aux autres types de bâtiments (administratifs, commerciaux, industriels, par exemple) sont proches. Par la suite, les seconds sont, en moyenne, plus élevés d'un tiers que les premiers.

En synthèse, l'activité dans le domaine de la construction peut ainsi être découpée en trois phases :

- une croissance euphorique durant les années quatre-vingts;
- un fort recul amorcé au début des années nonante, époque caractérisée par des taux hypothécaires historiquement élevés – proches des 8 % – et par l'éclatement de la bulle immobilière, associée à la promulgation des arrêtés fédéraux urgents visant à limiter la spéculation immobilière;
- une stabilisation à la fin des années nonante, suivie d'une faible reprise durant les années 2000.

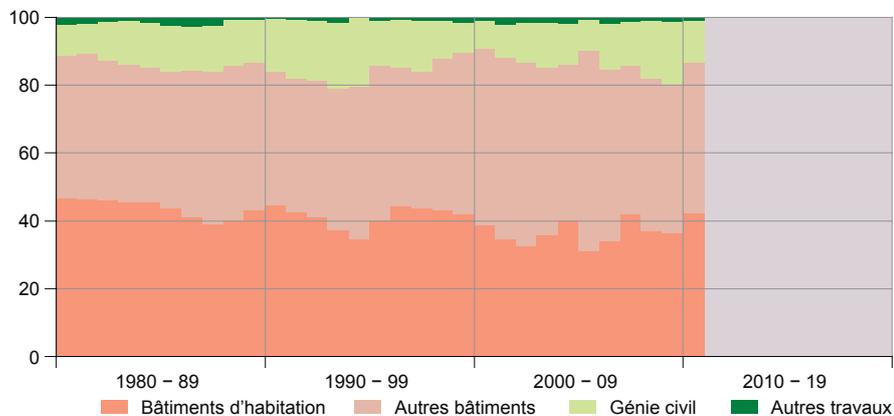


(1) L'enquête a été révisée en 1994. La comparaison avec les années antérieures doit faire l'objet de quelques précautions.

Source : OFS - Statistique suisse de la construction

² Les dépenses prises en compte couvrent les secteurs privé et public, les domaines du bâtiment, du génie civil et des infrastructures routières, et portent sur tous les types de travaux (constructions neuves; travaux de transformation, de rénovation et d'entretien). Sont considérées comme dépenses de construction celles qui concernent l'ouvrage construit, y compris les travaux d'aménagement et de raccordement, les honoraires d'architectes, les installations sanitaires, de climatisation, de chauffage et autres aménagements en rapport avec la construction. Les dépenses concernant l'acquisition de terrains, de machines et d'autres installations mobiles ne sont pas considérées comme dépenses de construction.

³ Bâtiments qui comprennent à la fois des logements et des locaux résidentiels.



(1) L'enquête a été révisée en 1994. La comparaison avec les années antérieures doit faire l'objet de quelques précautions.

Source : OFS - Statistique suisse de la construction

2. BÂTIMENTS

A la fin de l'année 2011, le canton de Genève compte 47 500 bâtiments. La grande majorité d'entre eux, essentiellement des maisons individuelles, sont destinés en totalité ou partiellement à l'habitation.

Entre 1960 et 2011, en moyenne, 500 bâtiments sont construits chaque année. Les bâtiments destinés à l'habitation (maisons individuelles, bâtiments à plusieurs logements et bâtiments mixtes) en représentent plus de 90 % – proportion qui ne varie guère au fil des années. Près de 60 % des bâtiments sont des maisons individuelles.

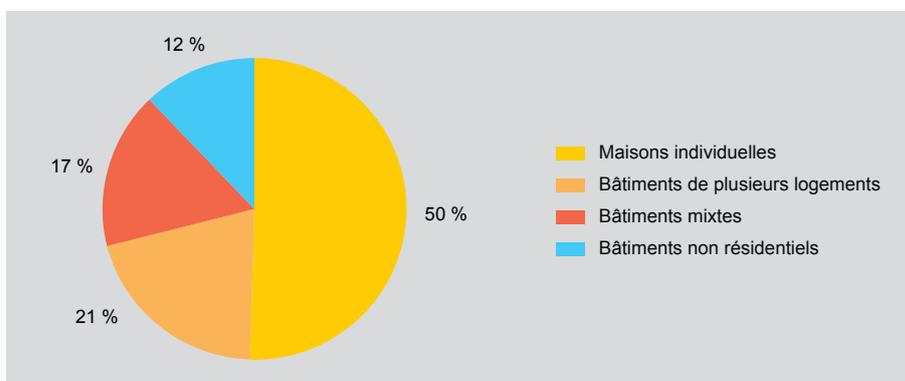
En termes de volume, les bâtiments résidentiels dominent clairement sur la période 1960-1980 et durant la fin des années nonante. Sur la période 1981-1995, les plus gros volumes sont liés aux bâtiments non résidentiels. Au cours des années 2000, les volumes des bâtiments résidentiels et des bâtiments non résidentiels sont similaires.

Bâtiments selon le type,
en 2011

G - 06

Situation en fin d'année

Canton de Genève



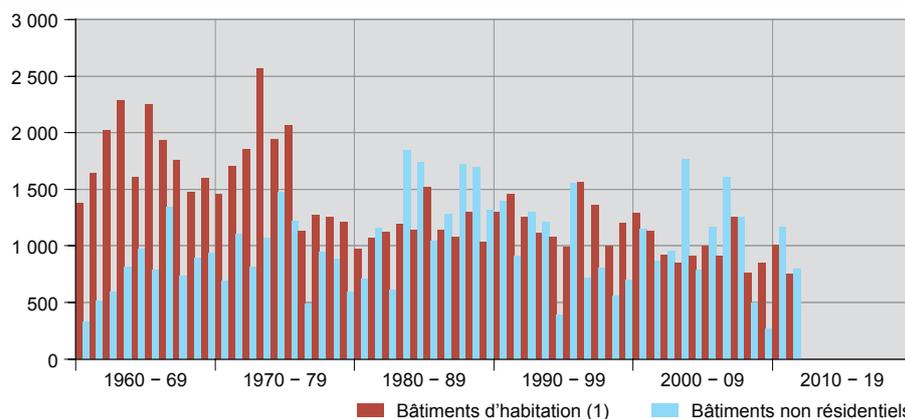
Source : OCSTAT - Statistique du parc immobilier

Volume des bâtiments neufs construits, selon le type,
depuis 1960

G - 07

Chiffres annuels, en millier de m³

Canton de Genève



(1) Y compris les bâtiments mixtes (bâtiments qui comprennent à la fois des locaux résidentiels et des locaux non résidentiels)

Source : OCSTAT - Statistique du parc immobilier

3. LOCAUX NON RÉSIDENTIELS

Au cours des années 2000, les bâtiments non résidentiels⁴ sont ceux pour lesquels les investissements engagés sont les plus importants. En moyenne, les dépenses pour ces bâtiments atteignent 1,6 milliard de francs (en francs de 2010) par année. Dans ce contexte, la surface des locaux non résidentiels s'accroît de 11 % entre 2000 et 2011 (+ 1,0 % en moyenne par année).

3.1 Typologie des locaux

Les locaux peuvent schématiquement être divisés en deux catégories : ceux qui ne sont pas ou peu fréquentés par des employés (locaux destinés au stockage ou à l'entreposage, aux transports privés, à la culture ou encore aux sports) et ceux qui abritent en permanence des employés (locaux administratifs, industriels ou artisanaux, commerciaux ou encore médicaux). La surface des premiers s'accroît de 14 % entre 2000 et 2011 (+ 1,2 % en moyenne par année), tandis que pour les seconds la progression est de 9 % (+ 0,8 % en moyenne par année). Cette dernière est nettement plus faible que l'augmentation de l'emploi⁵ (+ 25,3 % ou + 2,1 % par an) – traduisant une diminution de la surface disponible ou utilisée par employé – ou que celle du PIB du canton (+ 30,0 % ou + 2,4 % par an).

Si, en onze ans, la surface des locaux non résidentiels augmente peu en ville de Genève (+ 4,2 %), la hausse est nettement plus sensible dans le reste du canton (+ 17,7 %). Le territoire de la ville de Genève étant déjà densément bâti en 2000, tant en logements qu'en surfaces d'activités économiques, les développements se sont, depuis cette date, plutôt réalisés hors de la ville de Genève, principalement dans les communes suburbaines. Malgré cette évolution récente, en 2011, la ville de Genève groupe encore près de la moitié des surfaces de locaux non résidentiels (778 hectares).

Dans l'ensemble du canton, à la fin de l'année 2011, la surface totale des locaux non résidentiels atteint 1 670 hectares⁶, soit, à titre d'illustration, près de 7 % du territoire cantonal. La ville de Genève est la plus densément dotée : la superficie des locaux non résidentiels équivaut à 49 % du territoire communal. Viennent ensuite les communes de Carouge (38 % du territoire communal; 102 hectares), Lancy (22 %; 107 hectares) et Grand-Saconnex (21 %; 92 hectares), soit des communes où l'emploi a fortement augmenté ces dernières années.

Surface des locaux non résidentiels, selon l'affectation, en 2011 (1)	T - 02					
	Canton de Genève					
	En 2011, en hectare			Evolution 2000-2011, en %		
Situation au 31 décembre	Ville de Genève	Autres communes	Ensemble	Ville de Genève	Autres communes	Ensemble
Administratifs (bureau)	264,6	170,5	435,1	5,4	18,3	10,1
Stockage, entreposage	68,6	159,9	228,5	1,9	15,5	11,0
Transports privés (2) (garages, parkings fermés)	70,4	110,1	180,5	9,5	46,8	29,6
Industriels ou artisanaux	36,2	119,5	155,7	0,0	10,4	7,8
Commerciaux (magasins, arcades, etc.)	73,0	63,3	136,3	-0,4	15,7	6,5
Education ou recherche	55,0	59,9	114,9	8,1	7,9	8,0
Restauration, hôtellerie ou hébergement collectif	68,5	44,9	113,4	4,9	18,2	9,8
Autres (3)	141,8	163,6	305,4	2,7	14,2	8,5
Total	778,1	891,7	1 669,8	4,2	17,7	11,0

(1) Sans les locaux liés aux activités du secteur primaire. Chiffres arrondis pour eux-mêmes.

(2) Sans les surfaces de stationnement directement liées à un logement (par exemple, garage d'une maison individuelle).

(3) Culture, détente ou loisirs, sport, santé ou soins, aide sociale, transports publics ou autres services, approvisionnement, télécommunications ou traitement des résidus, culte, autre.

Source : OCSTAT - Statistique du parc immobilier

⁴ Les informations sur les surfaces des locaux non résidentiels ne sont disponibles que depuis 2000.

⁵ Emplois dans les secteurs secondaire et tertiaire, y compris le secteur public international.

⁶ Pour les bâtiments de plusieurs niveaux, cumul des surfaces des différents niveaux.

3.2 Locaux administratifs

Dans un canton-ville à l'économie très tertiaisée comme Genève, les surfaces des locaux non résidentiels sont d'abord consacrées aux activités administratives (bureaux). Ce type de locaux représente plus du quart (26 %) de la surface totale des locaux non résidentiels. Entre 2000 et 2011, leurs surfaces s'accroissent de 10 % dans l'ensemble du canton, mais moins fortement en ville de Genève.

Chronologiquement, les locaux administratifs se sont d'abord construits en ville de Genève, où le parc est relativement ancien puisque 30 % de ces surfaces se situent dans des bâtiments construits avant 1945. Leur développement s'est par la suite effectué dans les communes suburbaines : à Carouge, Lancy et Meyrin, près de 60 % des surfaces datent de la période 1960-1990, puis à Vernier, où la plupart des surfaces ont été construites après 1990.

3.3 Locaux de stockage et d'entreposage

Les activités de stockage et d'entreposage, gourmandes en surface, ne s'accroissent que faiblement en ville de Genève, alors qu'elles progressent notablement dans les autres communes (respectivement, +1,9 % et +15,5 % entre 2000 et 2011). Elles se développent fortement dans les communes de Plan-les-Ouates, Vernier, Meyrin et Satigny, et plus particulièrement dans les zones industrielles sises sur le territoire de ces communes.

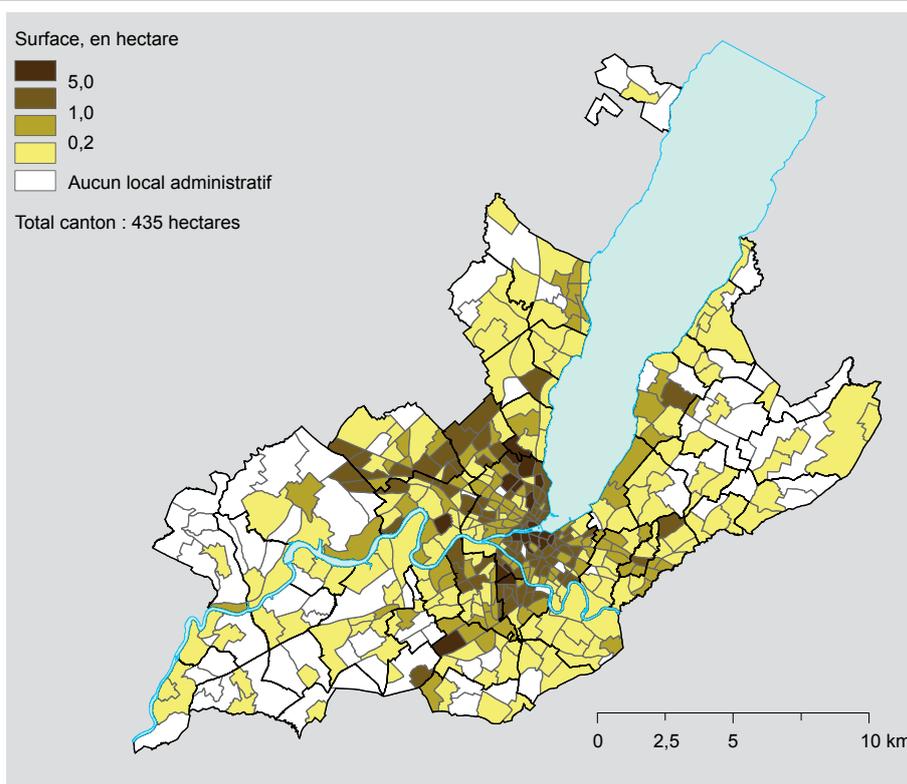
En 2011, ces surfaces représentent 229 hectares et 14 % de la surface totale des locaux non résidentiels. En termes de superficie, leur importance s'inscrit en deuxième position, derrière les locaux administratifs. La ville de Genève en abrite encore 30 % (69 hectares), surtout dans ses zones industrielles, telle que celle de Praille-Acacias. Carouge, Lancy, Meyrin, Satigny et Vernier en abritent chacune plus de 20 hectares.

Surface des locaux administratifs (bureaux), par sous-secteur statistique, en 2011

C - 01

Situation en fin d'année

Canton de Genève



Source : OCSTAT - Statistique du parc immobilier - Fond de carte : SEMO

3.4 Locaux industriels ou artisanaux

La logique de développement des locaux industriels ou artisanaux est assez similaire à celle des locaux de stockage ou d'entreposage. Entre 2000 et 2011, la surface qu'ils représentent reste stable en ville de Genève et augmente dans les autres communes, surtout celles qui abritent des zones industrielles. En 2011, trois quarts de ces surfaces se situent en dehors de la ville de Genève.

Ce développement suit celui de l'emploi, puisqu'entre 2001 et 2008⁷, le nombre d'emplois dans les activités du secteur secondaire recensés en ville de Genève recule de 6 %. Par contre, il augmente fortement à Plan-les-Ouates (+ 72 %) à Meyrin (+ 29 %) et à Satigny (+ 15 %), des communes qui abritent des zones industrielles (ZIPLO et ZIMEYSA).

3.5 Locaux commerciaux

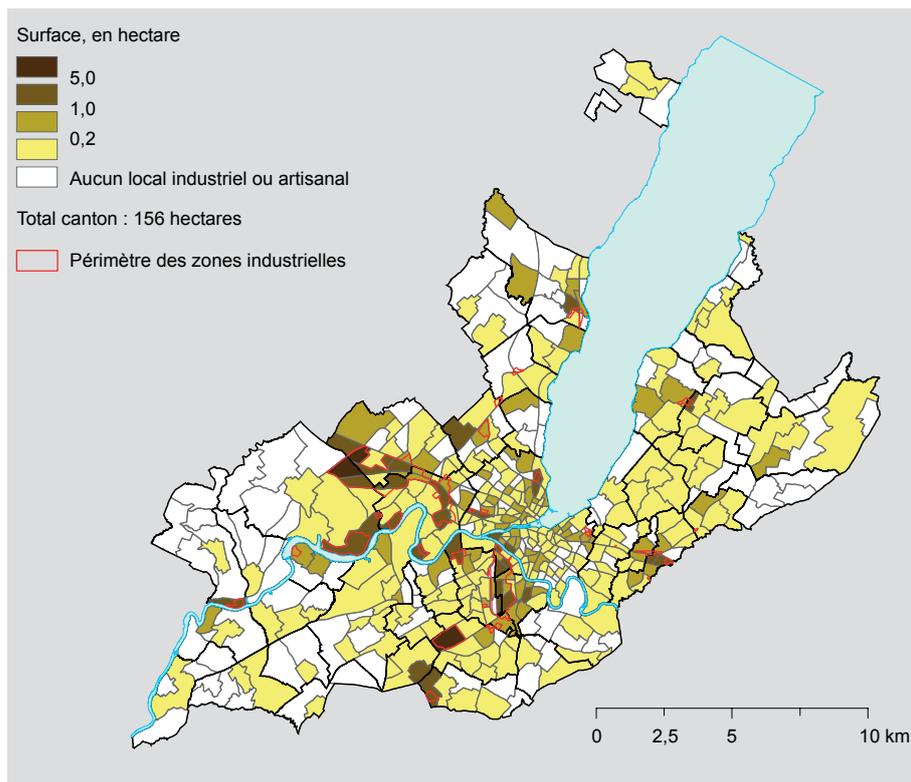
Une faible majorité (54 %) des surfaces des locaux commerciaux recensées en 2011 se trouvent en ville de Genève. Cependant, l'écart avec les autres communes du canton se réduit : entre 2000 et 2011, la ville de Genève a perdu 0,4 % de ces surfaces, tandis que les autres communes en ont gagné 16 %. Une grande partie des surfaces créées entre 2000 et 2011 se situent dans les différents centres commerciaux du canton de Genève.

Surface des locaux industriels ou artisanaux, par sous-secteur statistique, en 2011

C - 02

Situation en fin d'année

Canton de Genève



Source : OCSTAT - Statistique du parc immobilier - Fond de carte : SEMO

⁷ Chiffres connus les plus récents.

4. BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS

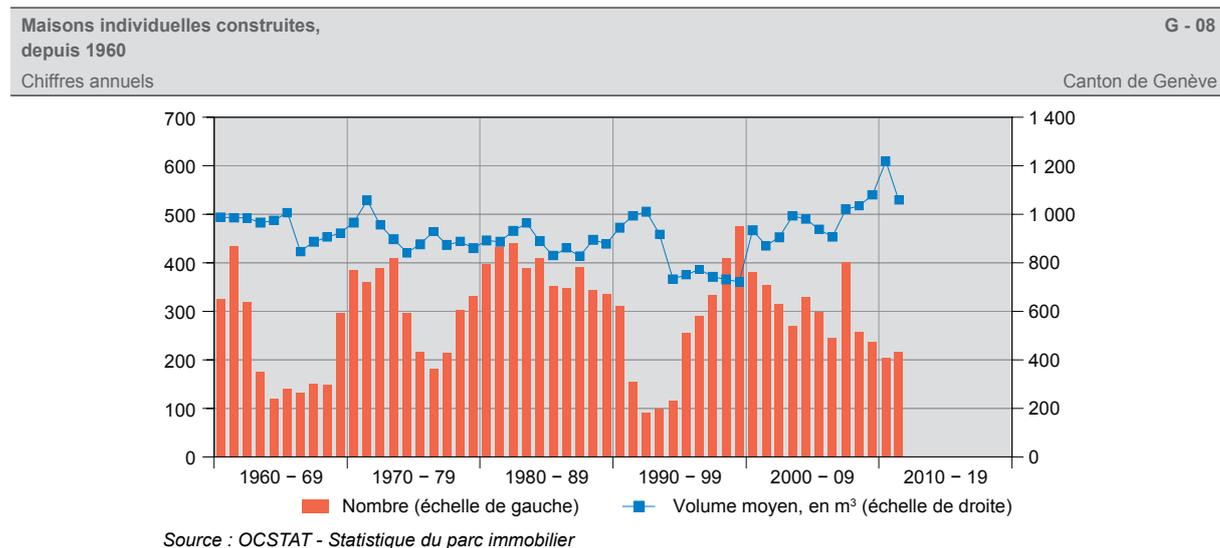
Comme on l'a vu précédemment sous l'angle des dépenses consacrées à la construction, les montants destinés à l'habitat (maisons individuelles, bâtiments à plusieurs logements et bâtiments mixtes) sont en retrait relatif par rapport aux autres types de bâtiments depuis le début des années 2000. Ce constat est aussi perceptible dans l'évolution des volumes construits.

4.1 Maisons individuelles

Depuis 1960, les maisons individuelles sont les objets les plus construits. En cinquante ans, 15 200 maisons individuelles ont été bâties, soit près de 300 par an. Le nombre de maisons individuelles neuves construites est tributaire de la conjoncture économique. Il se replie au milieu des années septante lors du premier choc pétrolier, durant la crise immobilière du début des années

nonante et durant les crises des années 2000. Le faible nombre de maisons individuelles construites durant les années soixante est plutôt lié au fait que la construction de bâtiments destinés à l'habitat collectif dominait à cette époque.

Leur taille – appréhendée ici au travers du volume du bâtiment – s'est légèrement réduite entre 1960 et la fin des années nonante. Ces dernières années, la taille moyenne des maisons individuelles nouvellement construites a eu tendance à progresser sensiblement. Parallèlement, leur prix de vente médian augmente lui aussi⁸. Il atteint 1,635 million de francs en 2010. L'apparition des standards Minergie, qui permettent de construire des bâtiments avec une emprise au sol plus importante, mais dont le coût de construction est plus élevé, peut expliquer en partie cette évolution récente.



⁸ La médiane correspond à la valeur pour laquelle la moitié des observations lui sont inférieures, l'autre moitié supérieures. La médiane est l'indicateur de référence pour estimer le niveau général d'une distribution, préférable à la moyenne qui est influencée par les valeurs extrêmes.

4.2 Habitat collectif

Les bâtiments destinés à l'habitat collectif (bâtiments à plusieurs logements et bâtiments mixtes), bien que moins nombreux, représentent le plus grand volume et le plus grand nombre de logements. C'est dans les années soixante et septante, période de construction de plusieurs grands ensembles (Le Lignon et Les Avan-chets dans la commune de Vernier; Cité-Nouvelle à Onex), et, dans une moindre mesure, durant les années nonante qu'on en a construit le plus grand nombre. A noter que, durant ces périodes, certaines années, le nombre de bâtiments destinés à l'habitat collectif construits était plus élevé que le nombre de maisons individuelles.

Les plus grands volumes ont clairement été édifiés durant les années soixante et septante.

4.3 Parc des bâtiments

Entre 1960 et 2011, 15 200 maisons individuelles et 8 500 bâtiments destinés à l'habitat collectif ont été construits. C'est dans la première moitié des années quatre-vingts que la part de maisons individuelles construites était la plus importante. A cette époque, 8 bâtiments construits sur 10 étaient des maisons individuelles. Depuis le début des années 2000, cette part est de 7 sur 10.

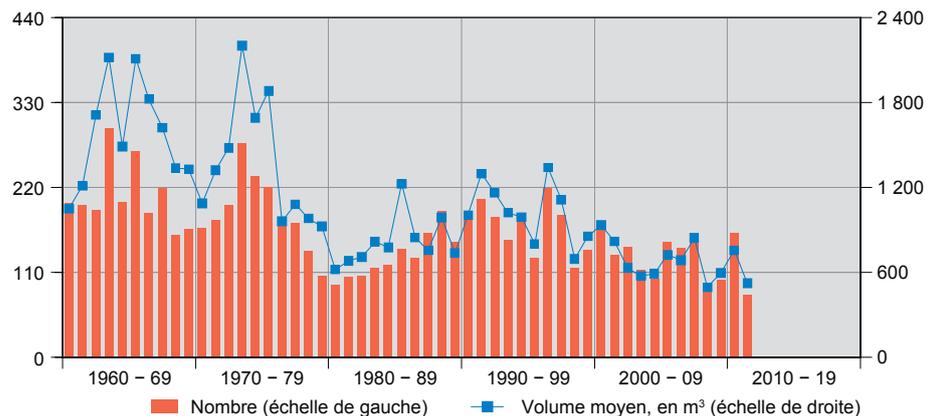
En fin d'année 2011, on recense dans le canton de Genève 24 000 maisons individuelles et 17 800 bâtiments à plusieurs logements.

Bâtiments destinés à l'habitat collectif construits, depuis 1960

G - 09

Chiffres annuels

Canton de Genève



Source : OCSTAT - Statistique du parc immobilier

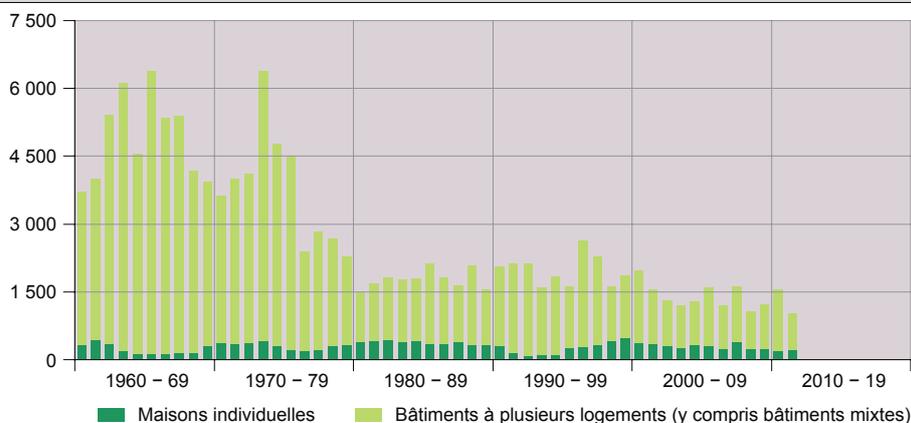
5. LOGEMENTS

Entre 1960 et 2011, chaque année, en moyenne, 2716 nouveaux logements ont été mis sur le marché. Cette donnée recouvre bien entendu des exercices très différents, puisque les meilleures années, le nombre de logements construits est 6 fois plus élevé que lors des années les moins bonnes. Sur l'ensemble de la période, plus de 141 200 logements ont été construits. Le gain total, qui tient également compte des transformations et des démolitions, est de 132700. Fin 2011, le canton de Genève compte 219 400 logements.

5.1 Taille des logements

Ce repli, pour partie responsable de la pénurie qui sévit à Genève, est toutefois compensé en partie par l'accroissement de la taille des logements construits. Sur l'ensemble de la période 1960-2011, plus de la moitié des logements mis sur le marché sont des quatre ou cinq pièces (cuisine comprise). Si la part des logements de quatre pièces est relativement stable sur l'ensemble de la période, le nombre de logements de trois pièces ou moins a tendance à se réduire. A l'inverse, les loge-

Logements neufs construits, selon le type de bâtiments, depuis 1960 G - 10
Chiffres annuels Canton de Genève



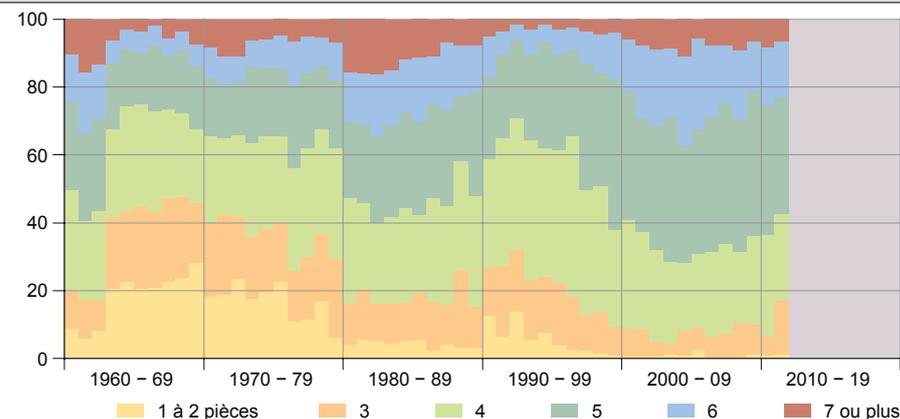
Source : OCSTAT - Statistique du parc immobilier

Au cours des cinquante dernières années, le nombre de logements construits a eu tendance à diminuer. Trois grandes périodes peuvent être mises en évidence : entre 1960 et 1975 – période de construction des grands ensembles –, le nombre de logements neufs construits dépasse systématiquement la barre des 3 000 objets par an; entre 1976 et 2001, il oscille entre 1 500 et 3 000 objets; entre 2002 et 2011, la barre des 1 500 objets construits n'est franchie qu'à trois reprises, en 2005, 2007 et 2010.

ments de cinq pièces ou plus deviennent proportionnellement plus nombreux.

Signe que l'on construit de plus en plus grand, la taille moyenne des logements augmente, passant de 2,66 pièces habitables par logement en 1960 à 3,07 en 2011. La croissance du nombre de pièces habitables est ainsi assez nettement supérieure à celle des logements. Dans le même temps, la population augmente par contre moins rapidement que le nombre de pièces

Répartition des logements neufs construits, selon le nombre de pièces (cuisine comprise), depuis 1960 G - 11
Chiffres annuels, en % Canton de Genève



Source : OCSTAT - Statistique du parc immobilier

habitables. Cela conduit à une baisse du nombre de personnes par pièce habitable : il passe de 1,04 en 1960 à 0,67 en 2000. Cependant, cette tendance s'inverse depuis le début des années 2000, l'attractivité du canton de Genève provoquant une accélération de la croissance de la population. En 2011, le nombre de personnes par pièce habitable est de 0,69.

Il est à noter que l'effectif de la population ne reflète qu'imparfaitement la demande de logements. Le nombre de ménages – pour lesquels les données récentes font défaut – lui serait préférable. Il permettrait ainsi de tenir compte des changements dans la structure des ménages, tels que la baisse de leur taille moyenne ou l'augmentation des ménages d'une seule personne, survenus en cinquante ans.

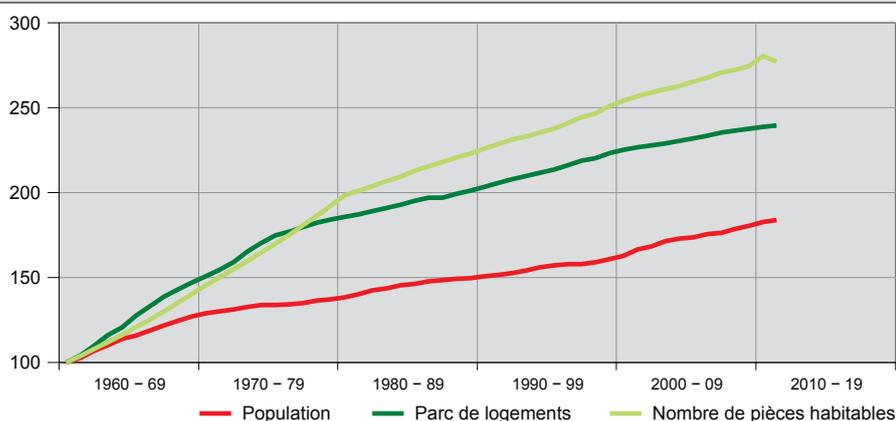
Pour les logements à loyer libre, la relativement faible progression des loyers tient au fait que la plupart des locataires ne subissent que de faibles hausses. Les évolutions les plus fortes apparaissent en cas de changement de locataire, phase durant laquelle des travaux de rénovation, dont la charge est reportée pour partie sur le nouveau locataire, sont souvent entrepris dans le logement. Dans ce cadre, depuis 2003, les hausses oscillent autour de 15 % en un an – elles étaient de l'ordre de 6 % à 7 % les années précédentes. Par contre, lorsque le locataire d'un logement ne change pas durant l'année, son loyer progresse de 0,5 % en moyenne. Sans doute en lien avec les hausses de loyer consécutives à un emménagement et le faible taux de vacance, le taux de rotation des locataires – part des logements loués à de nouveaux locataires⁹ –

Parc de logements, nombre de pièces habitables et population, depuis 1960

G - 12

Indice (1960 = 100)

Canton de Genève



Source : OCSTAT - Statistique du parc immobilier / Statistique cantonale de la population

5.2 Prix du logement

Dans ce contexte, les logements vacants se font rares et le taux de vacance des logements est proche de zéro, oscillant autour de 0,2 % depuis plusieurs années. Cette tension sur le marché du logement s'exprime aussi au travers de l'évolution des prix.

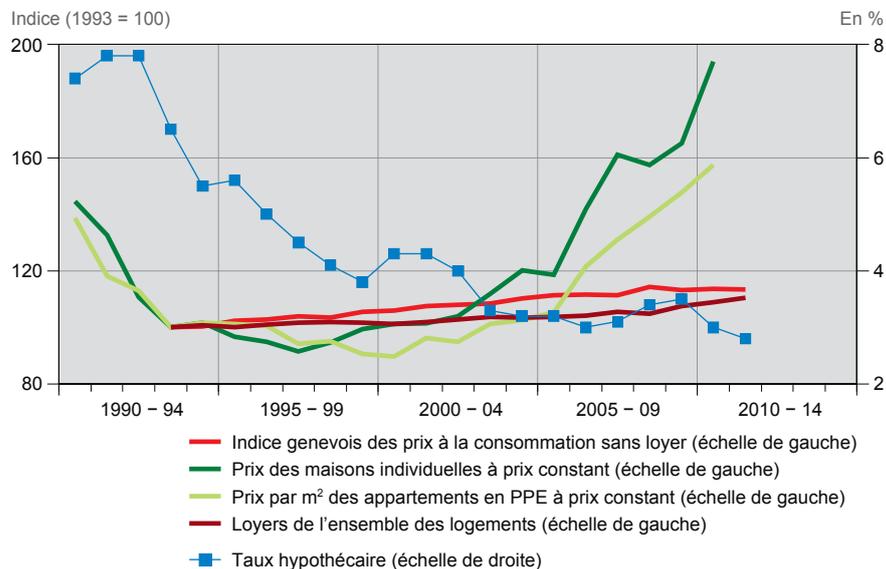
Les loyers des logements à loyer libre augmentent de 32 % entre 1993 et 2011 (+ 1,5 % en moyenne par année), cela malgré les diverses lois relatives à la protection des locataires. Bien que régis par des mécanismes différents, les loyers des logements subventionnés selon la loi générale sur le logement et la protection des locataires (LGL) (+ 28 % entre 1993 et 2011), progressent à un rythme similaire. A titre de comparaison, l'indice genevois des prix à la consommation (calculé sans prendre en compte le loyer du logement) s'accroît de 13 % durant cette période (+ 0,7 % en moyenne par année).

est en repli depuis 1995. En 2011, il se fixe à 7,0 % du parc locatif ; alors qu'il se situait aux alentours de 13 % à la fin des années nonante.

Moins réglementé et plus lié à l'évolution de la conjoncture, le marché de l'accession à la propriété a vu apparaître quelques tensions entre offre et demande depuis la fin de la crise immobilière des années nonante. Après s'être assez fortement repliés durant les années de crise, les prix des maisons individuelles et des appartements en propriété par étage (PPE) décollent dès le milieu des années 2000.

En franc constant, la valeur moyenne du mètre carré de plancher des appartements, ainsi que la valeur moyenne des maisons individuelles diminuent au cours des années nonante, avant d'augmenter durant les années 2000. Le niveau de 1990 n'est ainsi dépassé qu'au milieu des années 2000.

⁹ Logements occupés au cours des douze derniers mois par un nouveau titulaire de bail. Pour les logements non neufs, il s'agit de logements occupés après un changement de titulaire de bail. Pour les logements neufs, il s'agit de logements occupés par le premier locataire.



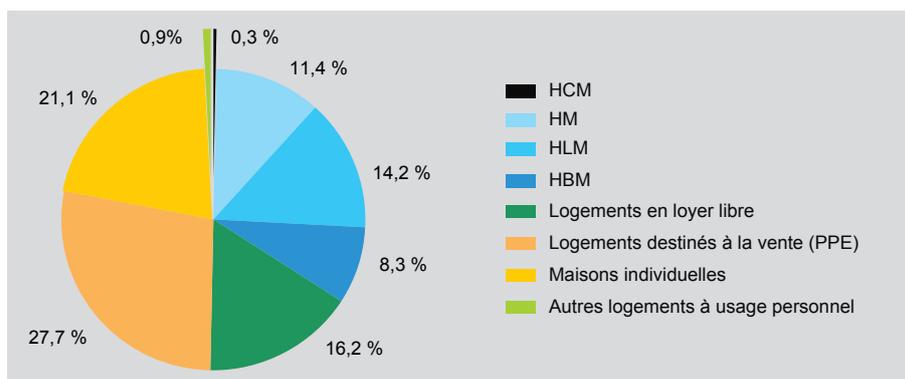
(1) Y compris le terrain. Sans les parts de copropriété.
 (2) Loyer en mai de chaque année, sans charges ni location éventuelle de garage, surtaxes, allocations ou subventions HM (habitation mixte) non comprises.
 Source : OCSTAT - Statistique des transactions immobilières / Statistique cantonale des loyers / Indice des prix à la consommation

5.3 Catégorie de logements

En 2011, les logements subventionnés représentent 9 % des logements recensés dans le canton ; les maisons individuelles 11 %. Le reste (80 %) se compose d'appartements à loyer libre ou en PPE.

Parmi les quelque 16 700 logements mis sur le marché depuis le début des années 2000, les maisons individuelles et les logements subventionnés sont «surreprésentés» en regard du parc de logements. Ils représentent, respectivement, 21 % et 34 % des logements construits. Il faut noter qu'en zone de développement,

une partie des logements construits doivent être des logements subventionnés. Malgré cela, la part des logements subventionnés dans l'ensemble du parc de logements est en recul. En effet, le parc des anciens logements subventionnés se réduit du fait que la durée du subventionnement est limitée dans le temps. Les logements subventionnés construits ne compensent pas les pertes. Globalement, la moitié des logements mis sur le marché entre 2000 et 2011 sont destinés à la location : pour un tiers, il s'agit de logements subventionnés et, pour un petit cinquième, de logements à loyer libre. L'autre moitié est destinée à la vente : appartements en PPE (28 %) et maisons individuelles (21 %).



Source : OCSTAT - Statistique du parc immobilier

5.4 Type de construction

L'allure des bâtiments, que ce soit en termes de nombre de logements ou en termes de hauteur, a varié au fil des années.

La taille des bâtiments construits (appréhendée au travers du nombre de logements qu'ils abritent) est maximale durant les années soixante, décennie au cours de laquelle de grands ensembles tels que Le Lignon, Cité-Nouvelle ou encore Les Avanchets sont construits. Deux tiers des logements construits durant ces années sont situés dans des bâtiments abritant plus de 20 logements.

Depuis lors, la taille des bâtiments tend à diminuer. Les grands immeubles cèdent le pas aux immeubles de moins de 10 logements et aux maisons individuelles.

Cette évolution se ressent dans le nombre moyen de logements par bâtiment. Dans les années soixante, ce chiffre est de 9,3 en moyenne, en prenant les maisons individuelles en compte. Sans les maisons individuelles, il atteint 20 ! Dans les années 2000, les chiffres sont largement plus faibles : 3,3 avec les maisons individuelles et 8,7 sans.

En grande partie influencée par le nombre de logements qui y sont construits, la hauteur (exprimée ici en termes de niveaux) d'un bâtiment peut toutefois sensiblement varier entre des bâtiments abritant un nombre de logements identiques. Ainsi, si la hauteur des bâtiments de quatre logements ne varie pas beaucoup, puisqu'elle se

situe en général entre 3 et 4 niveaux, l'allure des bâtiments de plus de cinquante logements peut fortement varier. Certains peuvent être étalés – avec une grande emprise au sol – sur peu de niveaux, d'autres construits en verticalité (plus de 20 niveaux).

D'une manière générale, logiquement, la hauteur des bâtiments croît avec le nombre de logements. En moyenne, un bâtiment abritant entre 6 et 10 logements compte 4 niveaux, tandis qu'un bâtiment de 30 à 50 logements en compte 9. Si, pour les bâtiments de 20 logements ou moins, les hauteurs sont semblables quelle que soit la période de construction, l'apparence des immeubles les plus grands diffère en revanche selon la période de construction.

A nombre de logements semblable, les immeubles étaient construits plus en hauteur dans les années soixante et septante.

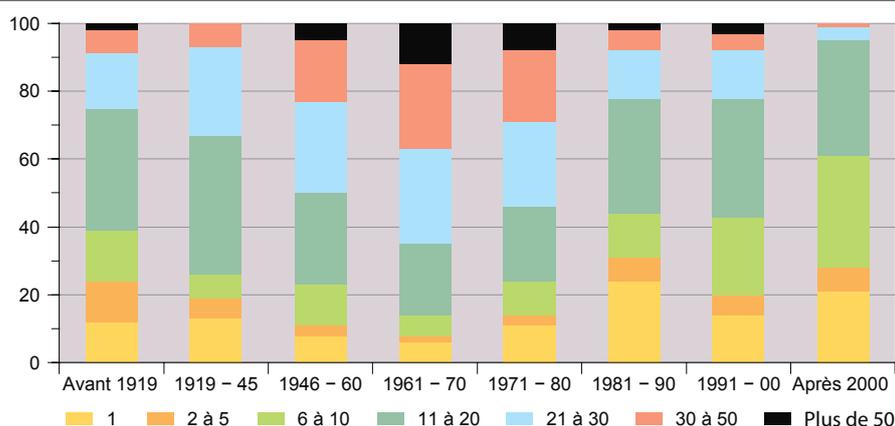
La majorité des bâtiments les plus grands (plus de 30 logements), 588 bâtiments sur un total de 967, ont été construits dans les années soixante et septante. A noter que les importantes hauteurs moyennes affichées pour les bâtiments de cette taille construits dans les années quatre-vingts et nonante reposent sur un petit nombre de bâtiments (72). Durant les années 2000, les immeubles de plus de 30 logements sont construits moins hauts, mais ils sont surtout plus rares.

Répartition des logements selon le nombre de logements dans le bâtiment, par période de construction, en 2011

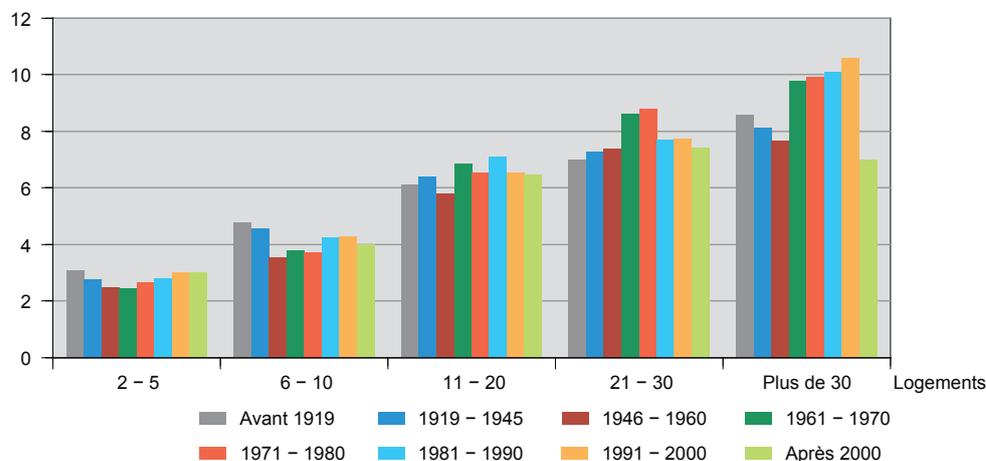
G - 15

Situation en fin d'année

Canton de Genève



Source : OCSTAT - Statistique du parc immobilier



Source : OCSTAT - Statistique du parc immobilier

Durée de construction

La durée des différentes étapes du processus de construction d'un bâtiment – du dépôt de la requête en autorisation de construire à la mise à disposition du logement – peut sensiblement varier d'une année à l'autre. Le cumul sur plusieurs années (2008 à 2011) fournit des chiffres plus consistants.

La période d'instruction des dossiers est la première étape du processus. Il s'agit de la phase entre l'enregistrement de la demande et son acceptation (délivrance de l'autorisation de construire). Elle dure en moyenne 9 mois pour les maisons individuelles et 13 pour les immeubles. Cette durée dépend notamment de la complexité des dossiers traités et du nombre de préavis qui doivent être rendus.

La durée entre l'acceptation du dossier et l'ouverture du chantier, période au cours de laquelle les éventuels recours sont traités, est similaire entre les maisons individuelles et les immeubles toutes tailles confondues (respectivement 9 et 10 mois). Cependant, pour ces derniers, elle diffère selon le nombre de logements que compte l'immeuble. Elle oscille entre 6 mois pour les immeubles de plus de 20 logements et 11 mois pour les immeubles de 5 logements ou moins.

La durée des travaux de construction proprement dits, du terrassement à la mise à disposition des logements sur le marché, est d'environ une année et demi pour les maisons individuelles et de presque deux ans pour les immeubles à plusieurs logements, quel que soit le nombre de logements qu'ils abritent.

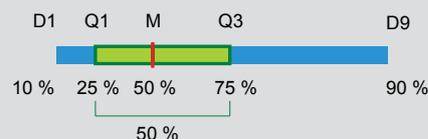
Au total, le temps écoulé entre le lancement d'un projet et sa réalisation est, en moyenne, plus court de 10 mois lors de la construction d'une maison individuelle que pour un immeuble à plusieurs logements (respectivement 35 mois et 45 mois).

Par ailleurs, il n'est pas rare que plusieurs maisons individuelles fassent l'objet d'une même requête en autorisation de construire. Ainsi, une requête qui contient plusieurs maisons individuelles (parfois au-delà de vingt) groupera autant de logements que bon nombre de bâtiments à plusieurs logements. Or, la durée totale de l'ensemble du processus de construction (du dépôt de la requête à la fin des travaux) sera plus courte.

Si la valeur moyenne résume la durée des étapes, elle ne met pas en évidence le fait que la durée des projets peut fortement varier. Ainsi, un projet de construction d'un immeuble de moins de 5 logements peut durer moins de trois ans, mais, dans certains cas, il arrive que cette durée soit supérieure à cinq ans.

Le type de graphique appelé « boîte à moustaches » permet de comparer la durée de chaque étape de construction. Plus la « boîte » est positionnée à droite dans l'illustration G - 17, plus la durée de l'étape est longue. Chaque « boîte » est formée de quatre parties, dont les cinq limites correspondent aux cinq quantiles principaux.

Le premier décile (D1, première limite de gauche de chaque boîte) sépare des autres les 10 % des dossiers dont la durée est la plus courte. Le premier quartile (Q1), soit la deuxième limite de gauche, sépare des autres les 25 % des dossiers dont la durée est la plus courte. La durée médiane (M) d'un dossier correspond à la durée pour laquelle la moitié des durées lui sont inférieures, l'autre moitié supérieures. Les deux limites suivantes, correspondant au troisième quartile (Q3) et au neuvième décile (D9), séparent des autres les 25 % (Q3) et les 10 % (D9) des dossiers dont les durées sont les plus longues. La dispersion de la durée des étapes de construction est représentée par la « longueur » de la moustache.

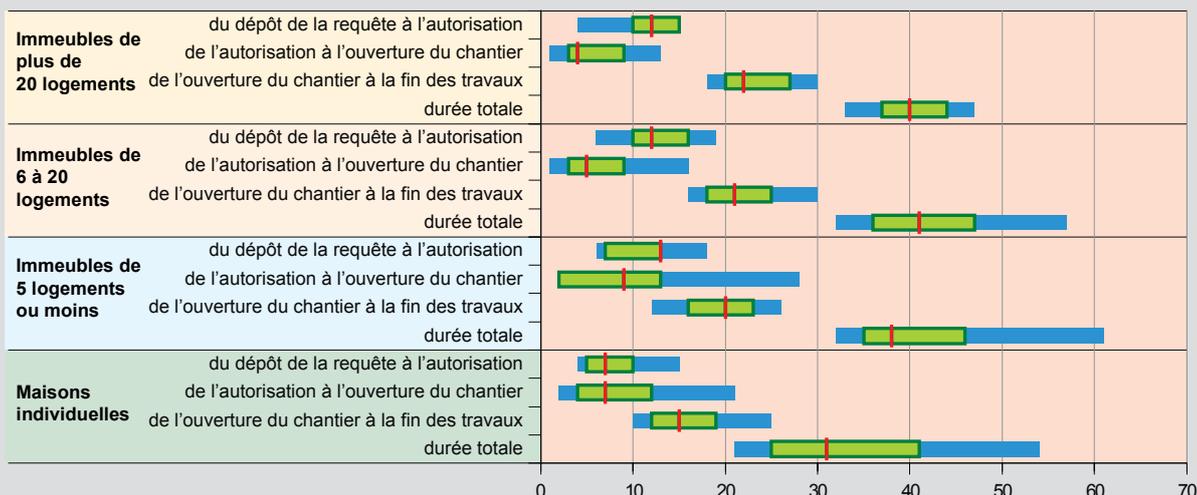


Durée des étapes de construction des projets de bâtiments résidentiels achevés, entre 2008 et 2011

G - 17

En mois

Canton de Genève



Source : OCSTAT - Statistique du parc immobilier

6. LOCALISATION DES LOGEMENTS

6.1 Localisation des logements nouvellement construits

En 1960, la ville de Genève, déjà densément bâtie, concentrait trois quarts des logements recensés dans le canton. En 2011, cette proportion est inférieure à 50%. Si la part relative de la ville de Genève décline, elle reste jusque dans les années 2000 la commune où régulièrement le plus grand nombre de logements sont construits chaque année.

Le développement du logement dans les autres communes s'est fait par vagues. Dans les années soixante et septante, les communes de Vernier, Lancy, Meyrin et Onex ont chacune accueilli plus de 6 000 logements nouveaux sur leur territoire. Le parc de logements de ces communes a plus que quadruplé en vingt ans. Durant cette période, d'autres communes ont connu des développements spectaculaires : dans les communes d'Avully, Bernex, Perly-Certoux et Puplinge, si le nombre de logements construits est moins important que dans les grandes communes, les parcs de logements ont été multipliés par six.

Dans les années 2000, période où la construction de logements ralentit dans le canton, les communes de Bellevue – dont le nombre de logements a presque doublé – Plan-les-Ouates, Aire-la-Ville, Confignon et Gy ont été les plus actives en termes de logements construits en proportion de leur parc de logements. En termes absolus, seules 6 des 45 communes du canton ont accueilli plus de mille nouveaux logements en 12 ans : ville de Genève, Plan-les-Ouates, Carouge, Vernier, Lancy et Grand-Saconnex.

Si la dynamique de construction est différente d'une commune à l'autre, le type de logements construits diffère également. Depuis 2000, plus de la moitié des logements construits à Carouge, à Confignon, au Grand-Saconnex ou à Versoix sont des logements subventionnés. A elles quatre, ces communes abritent plus du tiers des logements subventionnés construits durant cette période.

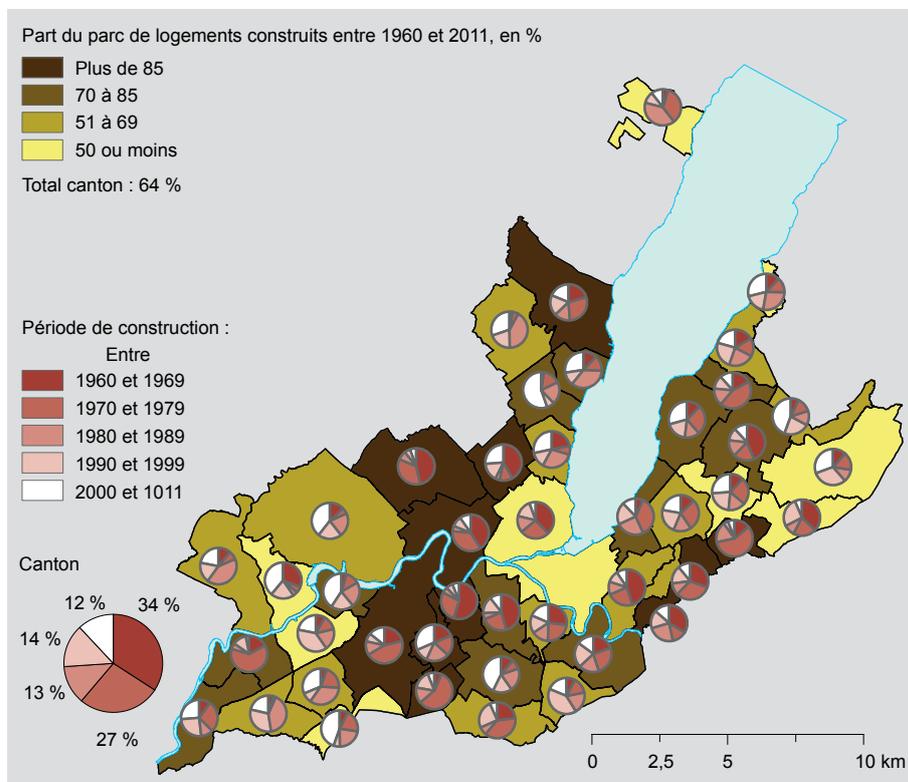
A l'opposé, dans les communes d'Avully, Céligny, Hermance, Perly-Certoux, Presinge, Puplinge et Vandoeuvres, la totalité des logements construits sont destinés à la vente (PPE) ou à l'habitat individuel.

Logements construits, par commune,
entre 1960 et 2011

C - 03

Chiffres annuels

Canton de Genève



Source : OCSTAT - Statistique du parc immobilier - Fond de carte : SEMO

6.2 Localisation du parc de logements

La structure du parc de logements, tel qu'il se présente fin 2011, montre des différences entre les communes. Ainsi, dans les communes de Vandoeuvres, Genthod et Hermance, plus de deux logements sur trois sont des maisons individuelles. A l'opposé, cette proportion est quasi nulle à Carouge et en ville de Genève.

Par ailleurs, dans les communes de Bellevue, Vernier et Versoix, près de 20 % des logements sont subventionnés. Cette proportion est nulle dans les communes de Cartigny, Céligny, Choulex, Corsier, Gy, Laconnex, Puplinge et Vandoeuvres.

Corollaire à cela, les conditions d'habitation diffèrent selon les communes. Les logements sont plus grands à Vandoeuvres (6,4 pièces par logement en moyenne) qu'en ville de Genève (3,5) ou à Carouge (3,6). Ces écarts s'expliquent par la plus grande part de maisons individuelles à Vandoeuvres, mais aussi par l'époque de construction des logements, plus ancienne en ville de Genève et à Carouge. Or, dans les anciens immeubles, le nombre de pièces par logement a tendance à être plus petit que dans les immeubles plus récents.

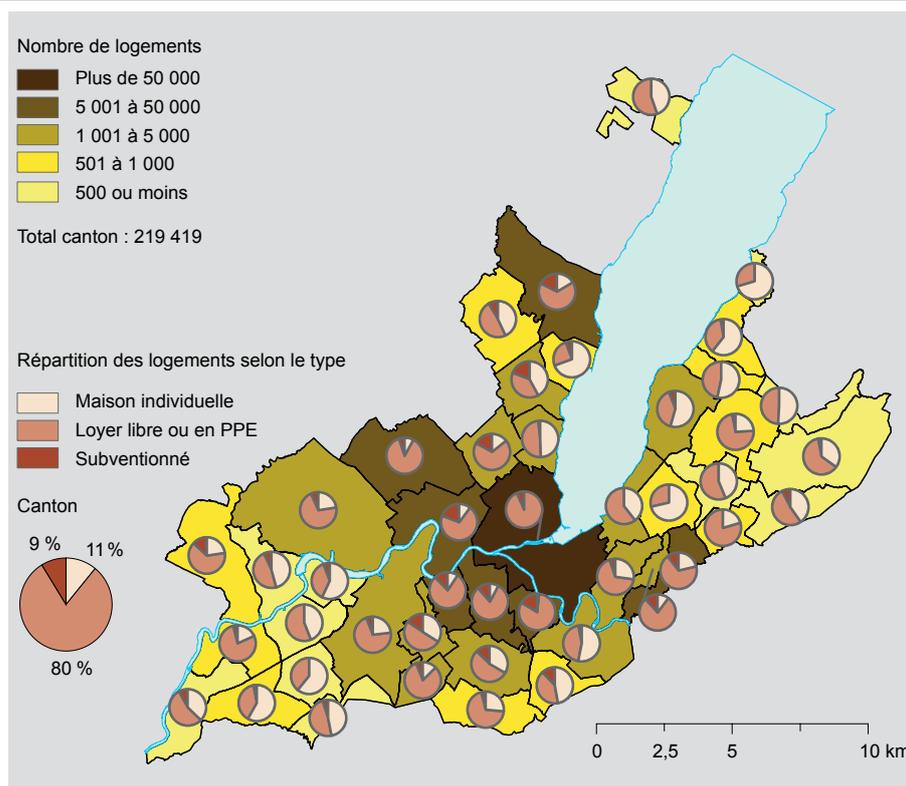
En outre, les personnes vivent plus au large à Céligny, Choulex, Cologny, Hermance, Vandoeuvres ou Collonge-Bellerive (0,4 personne par pièce) qu'à Vernier, Meyrin, Versoix, Plan-les-Ouates, Aire-la-Ville ou Grand-Saconnex (0,6 personne par pièce).

Parc de logements, par commune,
en 2011

C - 04

Situation en fin d'année

Canton de Genève



Source : OCSTAT - Statistique du parc immobilier - Fond de carte : SEMO

7. GÉNIE CIVIL

Sur la période 1980-2010, les dépenses consacrées au génie civil représentent 15 % du total des dépenses effectuées dans le domaine de la construction. Soutenues dans la deuxième partie des années quatre-vingts, comme l'ensemble de l'activité du domaine de la construction, les dépenses engagées dans les travaux de génie civil se replient vers la fin des années nonante, avec la fin des travaux de l'autoroute de contournement.

Dans les années 2000, les dépenses – essentiellement engagées par des maîtres d'ouvrages publics – tendent à progresser. Elles s'accroissent plus encore en période de ralentissement économique. En effet, ces investissements sont utiles comme mécanismes anticycliques ; c'est notamment le cas en 2002-2003 et en 2008-2009, années où de grands projets d'infrastructure, tels que le développement du réseau de trams, ont été réalisés.

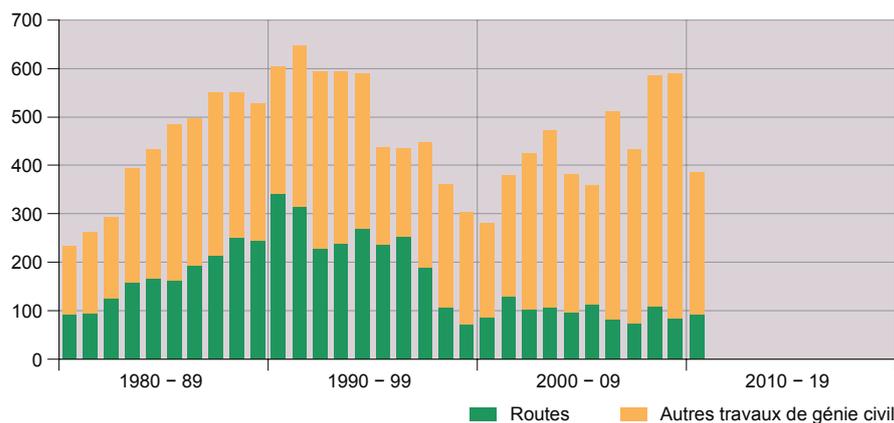
Sur l'ensemble de la période, les réalisations de quelques grands projets ont eu un impact important sur les montants investis. On peut citer le développement de l'aéroport, celui du réseau de trams ou encore la construction de l'autoroute de contournement.

Dépenses de construction réalisées dans le génie civil, selon le type de travaux, depuis 1980

G - 18

Chiffres annuels, en franc de 2010

Canton de Genève



(1) L'enquête a été révisée en 1994. La comparaison avec les années antérieures doit faire l'objet de quelques précautions.

Source : OFS - Statistique suisse de la construction

8. DÉFINITIONS

Bâtiment d'habitation

Par bâtiment d'habitation on entend toute construction indépendante ou séparée d'une autre par un mur mitoyen, habitée ou habitable. Les constructions inhabitées ne sont comptées que lorsqu'elles offrent un confort suffisant pour y vivre en permanence. Dans les maisons jumelles, en groupe ou en rangée, chaque construction séparée des autres par un mur mitoyen allant au moins du rez-de-chaussée au toit est considérée comme un bâtiment à part. Selon leur affectation, on distingue les types suivants de bâtiments d'habitation :

- bâtiment entièrement d'habitation à plusieurs logements,
- maison individuelle : bâtiment entièrement d'habitation à un seul logement,
- bâtiment mixte : bâtiment qui comprennent à la fois des logements et des locaux non résidentiels.

Bâtiment non résidentiel

Un bâtiment non résidentiel est une construction de caractère durable, constituée d'une enveloppe en dur, comprenant généralement des fondations, des murs et un toit, alimentée en courant électrique et d'une surface au sol d'au moins 20 mètres carrés. Les bâtiments affectés uniquement à des activités du secteur primaire, ainsi que les garages exclusivement liés à l'habitation (le garage d'une maison individuelle, par exemple), ne font pas partie du champ de la statistique.

Local non résidentiel

Un local non résidentiel est un espace défini et délimité soit par sa nature, son affectation (bureau, atelier, etc.), soit par la raison sociale de ses occupants (des locaux de même nature, mais occupés par des entreprises différentes, sont traités séparément). Si, dans un même local, on trouve des surfaces avec des affectations différentes, la notion d'unité fonctionnelle prévaut : les surfaces sont agrégées et l'affectation la plus importante l'emporte sur les autres.

Logement

Par logement on entend l'ensemble des pièces qui, en tant qu'unité construite, sont destinées à être habitées par un ménage privé. Un logement comporte un accès autonome depuis l'extérieur ou depuis un espace commun à l'intérieur du bâtiment (cage d'escaliers). Pour être considéré comme tel, un logement doit disposer d'une cuisine ou d'une cuisinette. Sont exclus du champ de la statistique les logements destinés à des fins autres que résidentielles (bureaux, cabinets médi-

caux, etc.) ainsi que locaux occupés par des ménages collectifs (homes, foyers, hôtels, hôpitaux, etc.). On distingue les catégories suivantes de logements :

- logements subventionnés : logements subventionnés selon la loi sur le logement et la protection des locataires (LGL). Les loyers de ces logements sont contrôlés par l'Etat, pour une durée qui varie selon le type de subventionnement. La LGL distingue quatre types de logements subventionnés (HLM, durée de subventionnement de 20 ans ; HBM, durée de subventionnement illimitée ; HM, durée de subventionnement de 25 ans ; HCM – plus construits depuis 2001 – durée de subventionnement de 10 ans),
- logements en loyer libre,
- logements destinés à la vente (PPE),
- maisons individuelles,
- autres logements à usage personnel. Habitation à 2 logements, logement de service, studio indépendant dans des habitations individuelles.

En francs ou à prix courants, en termes nominaux

Ces expressions désignent des valeurs monétaires (aux prix / en francs courants) ou des variations (en termes nominaux) exprimées avec les prix observés lors des périodes correspondantes. Elles sont peu utilisées pour les analyses chronologiques car les niveaux exprimés ainsi sont biaisés par l'évolution des prix. Un million de francs de 1980 n'est en effet pas équivalent à un million de francs de 2010. En l'indexant à l'aide de l'indice genevois des prix à la consommation, un million de francs en 1980 représente 2,1 millions en 2010.

En francs constants, en francs de l'année X, en termes réels

Ces expressions désignent des valeurs monétaires ou des variations (en termes réels) qui éliminent les effets de la dévalorisation générale de la monnaie, autrement dit en déduisant le mouvement général des prix (déflater, en termes statistiques). Deux montants de deux périodes différentes sont alors directement comparables. Pratiquement, une évolution en francs constants s'obtient en divisant l'évolution d'une valeur courante par celle du niveau général des prix. L'évolution des prix utilisée comme déflateur n'est pas forcément celle des prix à la consommation. Elle doit correspondre aux valeurs considérées. Le PIB est ainsi déflaté à l'aide d'un indice ad hoc.

NUMÉROS PARUS

- 2006 25 Surfaces et loyers des logements dans le canton de Genève
Statistique cantonale des loyers de mai 2005
- 26 Les familles genevoises : avec qui vit-on ?
Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)
- 27 Nouveaux immigrants, où habitez-vous en 1995 ?
Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)
- 28 Les Genevois et leur santé
Enquête suisse sur la santé 2002
- 29 Projections de ménages, de besoins en logements et de population active
Résultats des projections pour le canton de Genève de 2004 à 2030
- 30 Femmes et hauts salaires dans le canton de Genève
Résultats de l'enquête sur la structure des salaires 2004 (LSE 2004)
- 31 Travail non rémunéré dans le canton de Genève
Résultats de l'enquête suisse sur la population active 2004 (ESPA 2004)
- 2007 32 Enquête internationale sur la littératie et les compétences des adultes (ALL), 2003
Principaux résultats pour le canton de Genève
- 33 Les revenus à Genève en 2003
Données fiscales sur les personnes physiques imposées au barème ordinaire
- 34 Les salaires en Suisse et dans les cantons, de 1994 à 2004
Analyse comparative de leurs déterminants
- 2008 35 Vingt ans de développement économique dans le canton de Genève
- 36 Un portrait des communes du canton et des quartiers de la ville de Genève
Logements, ménages et revenus
- 37 Mariages et divorces
Evolution selon quelques déterminants socio-démographiques
- 2011 38 Les Genevois et leur santé
Enquête suisse sur la santé 2007
- 39 Projections démographiques pour le canton de Genève
Population résidante de 2010 à 2040
- 40 Salaires et main-d'œuvre étrangère dans le canton de Genève de 2000 à 2008
Résultats des enquêtes sur la structure des salaires 2000 à 2008
- 41 Statistique suisse de l'aide sociale
Résultats pour le canton de Genève en 2009
- 2012 42 La précarité à Genève dans une optique territoriale
- 43 Structure de l'emploi et salaires dans le secteur public à Genève
- 44 La culture à Genève : éléments statistiques
- 45 Les Genevois et le travail
Résultats de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) 2000 - 2009

PUBLICATIONS DE L'OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE

COLLECTION DONNÉES GÉNÉRALES

Annuaire statistique

Recueil détaillé des principales statistiques annuelles concernant le canton de Genève dans son ensemble, ainsi que les communes. L'annuaire couvre les 21 domaines de la statistique publique cantonale. Ouvrage de référence paraissant en novembre. Il est disponible également sur CD-ROM.

Mémento statistique

Synthèse de données essentielles sur le canton et les communes. Brochure annuelle gratuite, paraissant en juin, éditée avec le soutien de la Banque cantonale de Genève (BCGE).

Bulletin statistique mensuel

Bulletin mensuel de 16 pages (diffusé uniquement sur Internet), édité en collaboration avec la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG). Choix des principales statistiques disponibles mensuellement ou trimestriellement.

COLLECTION ANALYSES

Coup d'œil

Quatre pages d'informations synthétiques et rapides destinées au grand public; éclairage statistique sur des questions d'intérêt général.

Communications statistiques

Série consacrée à la diffusion, vers un large public, de résultats statistiques marquants, l'accent étant mis sur le commentaire.

Etudes et documents

Série consacrée à la présentation des divers types d'études réalisées par l'OCSTAT : analyses périodiques ou ponctuelles, documents de référence, méthodologie.

Reflets conjoncturels

Cahier trimestriel de quatre pages, complété d'un supplément annuel, présentant une analyse commentée de la conjoncture économique pour le canton de Genève.

INFORMATIONS STATISTIQUES

Résultats de statistiques ou d'enquêtes, mis en perspective par un commentaire concis, des graphiques et des tableaux de synthèse. Collection diffusée uniquement sur Internet.

HORS COLLECTION

Chiffres clefs de l'espace lémanique

Publication trimestrielle du Conseil du Léman.

Observatoire statistique transfrontalier

Synthèse annuelle et fiches thématiques.

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

L'OCSTAT diffuse annuellement plus d'une quarantaine de communiqués de presse (diffusion de résultats, annonce de publications), téléchargeables à l'adresse suivante :

<http://www.ge.ch/statistique/publications/compresse/welcome.asp>

SITE INTERNET

A l'exception de la dernière édition de l'Annuaire statistique, ces publications sont disponibles sur le site Internet de l'OCSTAT : <http://www.ge.ch/statistique/>